

**DIPLÔME NATIONAL DU BREVET
SESSION 2018**

FRANÇAIS

Dictée

Série professionnelle

Durée de l'épreuve : 20 mn

10 points

Ce sujet comporte 2 pages numérotées de la 1/2 à la page 2/2

Rappel : le candidat compose sur la même copie que l'épreuve de grammaire et compétence linguistique - compréhension et compétence d'interprétation

L'utilisation du dictionnaire et de la calculatrice est interdite

Dictée (10 points – 20 minutes)

Lors de la dictée, on procédera successivement :

1. à une lecture préalable, lente et bien articulée du texte ;
2. à la dictée effective du texte, en précisant la ponctuation et en marquant nettement les liaisons ;
3. à la relecture, sans préciser cette fois-ci la ponctuation mais en marquant toujours les liaisons.

On demandera aux candidats d'écrire une ligne sur deux.

On ne répondra pas aux questions éventuelles des candidats après la relecture du texte ; ils en seront avertis avant cette relecture.

Avant de commencer la dictée, on inscrira au tableau de manière lisible :

Bertolt Brecht, « Le mouchard », 1938

On mentionnera que c'est le père qui parle dans cet extrait.

Je ne suis pas sûr que toi-même, en bavardant, tu n'aïlles pas raconter partout ce qu'il nous arrive de dire ici, entre ces quatre murs, dans le feu de la conversation. Comprends-moi bien, je ne t'accuse pas, loin de là, de propager par étourderie je ne sais quel bruit contre ton mari, de même que je ne suppose pas un seul instant que le petit puisse faire quoi que ce soit contre son père. Mais entre faire du mal et savoir qu'on en fait, il y a, hélas, une énorme différence.

Bertolt Brecht, « Le mouchard », 1938